

# **BGer 2C 504/2016 vom 31. Mai 2016**

Bundesgericht, 2016-05-31, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger\\_2C\\_504\\_2016](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_2C_504_2016)

FR: TF 2C 504/2016 du 31 mai 2016

IT: TF 2C 504/2016 del 31 maggio 2016

## **Regeste**

Loi sur les taxis et limousines; sanction | Santé & sécurité sociale

## **Erwägungen**

### **E. 1**

Par décision du 22 avril 2016, la Cour de justice du canton de Genève a déclaré sans objet et rayé du rôle sans frais un recours de X. \_\_\_\_\_ contre une décision du Service du commerce du canton de Genève infligeant à ce dernier une amende de 300 fr. en raison de l'annulation de dite décision.

### **E. 2**

Agissant par la voie du recours en matière de droit public, X. \_\_\_\_\_ demande au Tribunal fédéral de condamner le Service du commerce ainsi qu'un agent Protectas à lui payer chacun la somme de 10'000 fr. pour réparation du préjudice moral sous suite de frais et dépens.

### **E. 3**

Sur le plan fédéral, le recours au Tribunal fédéral n'est ouvert que contre une décision de dernière instance cantonale supérieure ( art. 86 al. 1 let. d et al. 2 LTF ) et ne peut porter que sur les questions ayant fait l'objet de dite décision, sous peine d'irrecevabilité. En l'espèce, le recours devant le Tribunal fédéral ne peut porter que sur le rayé du rôle sans frais de la cause cantonale, à l'exclusion de toute autre objet telle l'allocation d'une réparation pour préjudice moral. Quant à la demande d'indemnisation pour la procédure devant la Chambre administrative, le recours ne contient aucune motivation.

### **E. 4**

Le recours est ainsi manifestement irrecevable ( art. 108 al. 1 let. a et b LTF ) et doit être traité selon la procédure simplifiée de l' art. 108 LTF , sans qu'il y ait lieu d'ordonner un échange d'écritures. Il se justifie de ne pas percevoir de frais de justice ( art. 66 al. 1 LTF ). Il n'est pas alloué de dépens ( art. 68 al.1 LTF ).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.